

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية و التجارية  
-----

## (12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :  
**MA 30452 B1**

(51) Cl. internationale :  
**A23L 1/00**

(43) Date de publication :  
**01.06.2009**

---

(21) N° Dépôt :  
**30397**

(22) Date de Dépôt :  
**21.11.2007**

(71) Demandeur(s) :  
**BENJAOUT ABDELHAFID, LOTISSEMENT BEN MIMOUN, BD HASSAN II RUE BOUGHAZ N°112 OUJDA (MA)**

(72) Inventeur(s) :  
**BENJAOUT ABDELHAFID**

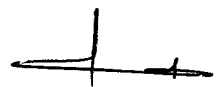
---

(54) Titre : **COMPLEMENT ALIMENTAIRE A BASE DE MIEL ET D'EXTRAITS DE PLANTES**

(57) Abrégé : Les produits inventés, sont des compositions à base de miel d'abeilles, extraits naturels de plante et des huiles essentielles, destinés à des fins de rééquilibrage de la santé, dans le domaine thérapeutique, alimentaire et cosmétique.

**Abrégé :**

Les produits inventés, sont des compositions à base de miel d'abeilles, extraits naturels de plante et des huiles essentielles, destinés à des fins de rééquilibrage de la santé, dans le domaine thérapeutique, alimentaire et cosmétique.



01 JUIN 2009

**COMPLEMENT ALIMENTAIRE A BASE DE MIEL ET DEXTRAITS DE PLANTES**

Les inventions sont des compositions à base de miel utilisés pour des fins de rééquilibrage de la santé, dans le domaine thérapeutique, alimentaire, et cosmétique.

Le miel est une substance naturelle sucrée produite par les abeilles qui recueillent du nectar, des fleurs ou du miellat, le transforment en l'associant à leurs propres substances spécifiques, l'entreposent, le déshydratent, le stockent dans les alvéoles de la ruche et le font parvenir à maturité.

La composition et la diversité du miel en font un produit unique : il a été mis en évidence aujourd'hui plus de 200 composants différents dans le miel d'où son intérêt majeur. Le miel naturel renferme presque toutes les vitamines sauf la vitamine A.

Il renferme les oligo-éléments et les sels minéraux pour 1,5 à 2% dont l'action se combine avec celle des vitamines (calcium, magnésium, phosphore, etc...)

Le miel contient des acides organiques tels que l'acide gluconique, l'acide citrique, l'acide acétique et l'acide phosphorique.

Le miel contient également des pigments : ces pigments donnent leurs colorations au miel, ce sont principalement des caroténoïdes et des flavonoïdes.

Il renferme de nombreuses enzymes dont les principaux sont l'amylase alpha et bêta, la glu invertase et la glu oxydase.

On y trouve également des essences végétales ou arômes. Ces arômes sont des mélanges de plusieurs dizaines composés : alcools, cétones, acides, aldéhydes.

Le miel contient par ailleurs des inhibines qui sont en réalité des facteurs antibiotiques naturels encore mal connus.

**; Leur importance est primordiale tant sur le plan gustatif que sur le plan thérapeutique.**

Les miels ont une action thérapeutique variable, selon les origines florales, sur tous les systèmes du corps humain : croissance, système immunitaire, système respiratoire, système digestif.

Ils agissent également sur la peau comme cicatrisants des plaies normales, sur les plaies infectées ou des brûlures.

Le miel naturel montre une activité cicatrisante importante ; elle a été démontrée au CHU de Limoges en France ainsi qu'à Cuba.

Le miel possède également une action anti bactérienne (bactériostatique), une propriété nettoyante et désinfectante.

En plus des propriétés thérapeutiques intrinsèques **les miels présentent également un intérêt comme vecteur d'agents thérapeutiques.**

Grâce à leur pression osmotique favorable, ils constituent de bons véhicules permettant d'améliorer le degré d'assimilation par l'organisme d'autres produits à action thérapeutique. Deux classes d'éléments sont particulièrement à véhiculer la propolis d'une part, les huiles essentielles d'autre part.

## *Le miel favorise l'ouverture de l'organisme à la pénétration de matières actives concentrées*

En résumé donc dans les inventions à base de miel sont exploitées ces propriétés et ces fonctions citées : c'est l'intérêt majeur d'utilisations du miel dans des inventions simples et des inventions composées.

**Le miel est le véhicule idéal de la pénétration et de l'assimilation des huiles essentielles par l'organisme.**

**Ce mélange, au sein duquel chacun multiplie à l'infini les qualités de l'autre permet de constituer une thérapie inépuisable**

L'invention ne contenant que les huiles essentielles se fait selon la proportion de 3 à 5 g d'huiles essentielles pour 100 g de miel, sachant qu'il y a environ 25 gouttes dans 1 g Il faut donc 100 gouttes pour 100 g de miel.

En usage externe la proportion maximale sera de 25 gouttes dans 100 g de miel

Conseils : 3 cuillères à café pendant 10 à 15 jours pour les pathologies aiguës  
1 cuillère à soupe deux fois par jour jusqu'à 1 mois pour les pathologies chroniques.

Le miel possède des propriétés diététiques et thérapeutiques considérables pour pouvoir être un des aliments le plus conseillé.

Le miel est avant tout un aliment naturel riche en sucres simples directement assimilables doté d'un pouvoir sucrant plus important que le sucre blanc ou roux.

Le miel apporte 350 kcal aux 100 gr, concentrés sous un faible volume et regorge de nutriments essentiels.

La richesse en fructose et glucose donne au miel une action dynamogénique et stimulante au cœur d'où sa présence dans l'invention à caractère tonique et stimulant pour l'organisme en général.

Par sa richesse en éléments biologiques, le miel fait augmenter les capacités du système immunitaire ; il renforce ainsi la résistance de notre terrain dans la lutte contre les agressions en général d'où l'intérêt majeur dans l'emploi des inventions à des fins thérapeutiques diverses.

Les propriétés thérapeutiques du miel sont très diverses ; elles sont exploitées dans les inventions : le miel

- lutte contre certaines anémies
- C'est un antiseptique
- un stimulant de l'appétit
- il lutte contre la toux
- c'est un diurétique
- c'est un sédatif
- c'est un fébrifuge

Les conditions pour l'utilisation du miel dans les inventions à des fins nutritives, thérapeutiques et cosmétiques doivent être respectées. En aucun cas le miel ne doit être chauffé ou traité évitant ainsi les dégradations de ses constituants.

- 1- Un 1<sup>er</sup> objet de l'invention est de garder tous les composants du miel sans altérations, d'utiliser le miel dans la composition associé aux huiles essentielles contre les affections diverses : virales, parasitaires, mycosiques et microbiennes.
- 2- Un 2<sup>ème</sup> objet est d'utiliser le miel associé aux huiles essentielles dans le domaine de la cosmétique notamment au niveau de la peau ; dans les crèmes hydratantes, les impuretés de la peau, l'acné, les lotions pour cuir chevelu.

Il entre dans la confection des shampoings, des dentifrices, des soins buccaux, et des crèmes de soins.

Un 3<sup>ème</sup> objet de l'invention est une utilisation d'une composition contenant le miel associé aux huiles essentielles contre des affections nerveuses plus particulièrement insomnie, dépressions, angoisses, anxiétés, surmenage intellectuel spasmophilie.

Les vertus du miel associées aux huiles essentielles spécifiques font de l'invention un produit à conseiller dans les troubles nerveux.

Un 4<sup>ème</sup> objet de l'invention est l'utilisation du miel associé aux huiles essentielles synergiques contre la toux chronique, l'irritation de la gorge, l'asthme, les rhumes, laryngites, l'amygdalite.

Un 5<sup>ème</sup> objet de l'invention est l'utilisation d'une composition à base miel et d'huiles essentielles appropriées contre les énurésies, les cystites, les frigidités, les néphrites, les douleurs menstruelles, les problèmes d'origine circulatoire.

Un 6<sup>ème</sup> objet entrant dans l'invention est l'utilisation d'une composition à base de miel associé aux huiles essentielles contre les troubles digestifs comme les nausées les aérophagies, les ballonnements, les météorismes les gastrites et affections stomacales, la colopathie fonctionnelle.

La connaissance et l'utilisation du miel remonte aux temps les plus reculés de son histoire et il fait pâître indubitablement des aliments les plus anciens de l'humanité.

Aucun produit en dehors peut être du lait, n'a eu une telle longévité dans l'histoire de l'alimentation humaine.

Il n'est pas donc étonnant que ce remarquable « aliment » jouisse d'un extraordinaire passé dans l'histoire de nôtre évolution où il a toujours eu valeur de mythe symbolisant **la vie et la santé**.

Les composants entrant dans la composition des inventions sont le miel en majorité, les huiles essentielles, les extraits de plantes, la gelée royale, le pollen et la propolis ; tout dans des conditions de proportionnalité conforme, et avec le soin d'une synergie d'actions des différents constituants.

Dans les milieux où elles sont actuellement connues, les huiles essentielles jouissent d'une réputation justifiée de puissants anti bactériens.

Mais le plus souvent cette application constitue « l'arbre qui cache la forêt » et fait à la prise de conscience des autres substances aromatiques.

Tout d'abord dans le domaine de la lutte contre les agents pathogènes (fongis, virus, et parasites) les huiles essentielles sont des armes de grande puissance.

Ensuite, et cela est malheureusement trop souvent ignoré, les molécules aromatiques sont également très actives dans nombre d'autres domaines : troubles nerveux, déséquilibres endocriniens, pathologies digestives, affections circulatoires, respiratoires etc....  
Les huiles essentielles sont génériquement dites " aromatiques " non pour indiquer la structure chimique mais en raison de leur caractère odoriférant.

Extrêmement nombreux, près de 10 000 connues actuellement, les composants aromatiques (volatils) sont des molécules chimiquement définies : ce sont les propriétés de ces dernières qui déterminent les indications thérapeutiques des huiles essentielles.

La somme des propriétés des différents constituants représentant l'ensemble des vertus propres à chacune d'elles ; et chaque constituant agissant qualitativement et quantitativement sur tous les autres, et sur l'ensemble pour donner enfin un **entier inimitable**.

C'est ce qui a renforcé l'idée d'utilisation de plusieurs huiles essentielles dans chacune des inventions.

#### **Le but d'utilisation des huiles essentielles dans l'invention est double**

-faire de l'invention un produit stérile entrant dans les conditions conformes de consommation du miel.

- faire de l'invention un produit prêt à être utilisé à des fins thérapeutiques bien déterminées. L'invention sera donc une substance à actions multiples et complémentaires.

Pour différencier les huiles essentielles extraites de chacune des plantes on utilise le terme de « chémotype » mot dérivé de chimiotypes signifiant tout simplement types chimiques.

Ces différences peuvent être extrêmement importantes et changer **du tout au tout** les propriétés chimiques ou biologiques de l'huile essentielle.

Leur non connaissance ou leur non respect peuvent être (et ont été) à l'origine d'échecs thérapeutiques.

Dans les compositions des inventions peuvent être utilisées des huiles essentielles naturelles chémotypées comme par exemple :

Le cyprès toujours vert, l'eucalyptus radiata, l'eucalyptus globulus, l'aneth, le basilic feuille de laitue, le basilic tropical, le bois de rose, le cajepout, la camomille romaine, la camomille sauvage, la cannelle de Chine, la cannelle de Ceylan, la badiane, le Céleri, le citron vert, le coriandre, l'eucalyptus dives, le fenouil doux, le genièvre baies et rameaux, le géranium rosat, le géranium bourbon, le géranium de Chine, le gingembre, la lavande aspic, la lavande vraie officinale, le laurier noble, le thym linalol, le thym thymol, le myrte rouge, le myrte vert, le mélaleuca ou Tea Tree, la menthe poivrée, la menthe citronnée, la muscade, le niaouli, le pamplemousse, le pin sylvestre, le ravensara aromatica, le romarin 1,8 cinéol, le romarin verbénone, la sauge sclarée, le thym rouge, la térébenthine, le ylang ylang.

Dans les huiles essentielles citées auparavant, prédominent les familles biochimiques :

**-les mono terpènes** acycliques, monocycliques, bi cycliques, aromatiques

Ce sont d'excellents antiseptiques atmosphériques à utiliser en diffusion

Sur la peau les mono terpènes ont une action révulsive utile. En cas de douleurs localisées ; ils sont antalgiques en usage percutané.

L'alpha pinène est le plus courant ; le limonène est caractéristique des essences de zeste de citrus.

**Les hydrocarbures sesquiterpéniques** sont utilisés pour leur action légèrement hypotensive.

**Les phénols** sont utilisés pour leurs actions fortement bactéricides, viricides, et parasitocides ; ils sont également immunostimulants : ils seront utilisés pendant une courte durée et à petite dose.

Ils sont hyperthermisants et hypertenseurs.

En usage externe ils sont dilués dans une huile végétale naturelle comme par exemple l'huile d'amande douce ; carvacrol et thymol du thym en sont des exemples.

**Les alcools mono terpéniques (monoterpénols)** sont utilisés pour leurs actions anti infectieuses ; ce sont d'excellents immunostimulants, leur action n'est pas violente très conseillés chez les enfants.

**Parmi ces monoterpénols** il faut citer le géranol (géranium), le linalol (thym linalol), le lavandulol (lavande vraie officinale) le myrténol (myrte).

**Les alcools sesqui terpéniques (sesquiterpénols)** sont utilisés pour leurs actions immunostimulantes et toniques ; ils agissent principalement sur le terrain de l'individu : le santalol (bois de santal), le carotol de la carotte sont les plus préférés en usage externe et en usage externe.

**Les coumarines** ce sont des esters qui sont utilisés pour leurs actions sédatives des centres nerveux

**Les phtalides** : principalement connues dans les huiles essentielles : livèche officinale, céleri.

Ils sont utilisés comme draineurs des émonctoires comme le foie, les reins et les intestins.

Ils contribuent à détoxifier l'organisme.

En usage externe l'huile essentielle de céleri agit sur les tâches dites de sénescence ou tâches brunes.

**Les oxydes** sont des stimulants glandulaires exocrines, l'exemple classique étant l'action de l'eucalyptol de l'huile essentielle d'eucalyptus globulus sur les glandes à mucines. Une deuxième propriété lui est attribuée : propriété expectorante.

Les oxydes ont des propriétés décongestionnantes au niveau broncho pulmonaire, ils sont également mucolytiques.

**Les esters** sont les composants médians des huiles essentielles. Leur principale vertu est d'être antispasmodiques.

Ils sont à la fois calmants et toniques : ce sont de remarquables rééquilibrants nerveux.

Les esters sont très doux sur la peau et décongestionnent en cas de manifestations inflammatoires. Citons l'exemple du géranium rosat, et le géranium de Chine.

Ils sont très efficaces dans les cas de dermatoses infectieuses, l'acné surinfecté, dans les cas d'asthénie et de fatigue nerveuse.

**Les aldéhydes** : ce sont surtout de bons anti inflammatoires ; ils agissent favorablement sur le système nerveux. Ils sont hypotenseurs.

Un composant entrant dans l'invention tout aussi important est la gelée royale.

La gelée royale est le produit de sécrétion du système glandulaire céphalique des abeilles ouvrières entre le 5<sup>ème</sup> et le 14<sup>ème</sup> de leur existence.

C'est une substance blanchâtre aux reflets nacrés, à consistance gélatineuse, de saveur chaude, acide et très sucée, qui constitue la nourriture exclusive

-de toutes les larves de la colonie, sans exception de leurs éclosions jusqu'au 3<sup>ème</sup> jour de leur existence.

-de larves choisies pour devenir reines jusqu'au 5<sup>ème</sup> jour de leur existence

-de la reine de la colonie durant toute la durée de son existence et à partir du jour où elle quitte la cellule royale.

**C'est une substance très riche en**

-Glucides 15%

-Protéines 13 % principalement peptides et facteurs de croissance

-Acides gras 4%

-Des minéraux

-Elle est relativement riche en vitamines du groupe B

Les vertus de la gelée royale sont légendaires et ont traversé allègrement les siècles pour arriver à notre temps.

Ses bienfaits sont multiples couvrant un large éventail

- amélioration du rendement physique notamment sexuel et intellectuel
- une résistance à la fatigue accrue
- un renforcement de l'organisme contre les affections
- retardement d'effets de vieillissements et renforcement des mécanismes de défense de l'organisme contre les agressions des radicaux libres
- stimulation de l'appétit et régulation de celui-ci
- meilleure résistance à tous les facteurs de stress et aux contrariétés
- rééquilibrage notoire du fonctionnement métabolique grâce à sa richesse prouvée en acides aminés.

Un autre produit entrant dans la composition de l'invention au miel est la propolis.

C'est une résine protectrice des bourgeons de certains arbres tels que les peupliers, marrons d'Inde, frênes et saules.

Les vertus thérapeutiques de la propolis sont connues et utilisées depuis longtemps, les Perses, les Romains, les Grecs, les Egyptiens l'utilisaient abondamment ; elle était surtout employée en usage externe comme anti infectieux et anti inflammatoire et cicatrisant.

Acides organiques, acides phénols, aldéhydes aromatiques, coumarines, flavonoïdes, substances minérales entrent dans la composition de la propolis et en font un complexe riche et utile pour notre organisme.

Les acides phénols, les flavonoïdes ont un effet prépondérant dans la lutte contre les infections

C'est l'un des produits utilisés dans les affections ORL (angines, rhino pharyngites, amygdalites, dans les affections respiratoires en général, en dermatologie.

La propolis lutte contre les affections virales principalement par l'activité des flavonoïdes et acides phénols qu'elle contient

La propolis a un pouvoir cicatrisant puissant remarquable, elle accélère le processus de cicatrisation et de régénération tissulaire ; elle joue également un rôle nutritif notable dans l'intégrité tissulaire d'où l'intérêt de l'utiliser dans les affections ORL et dans certaines dermatoses



Un autre produit entrant dans la composition de l'invention est le pollen  
Partie fécondante de la fleur. le pollen serait avec le nectar et les divers miellats une des  
matières premières par les abeilles pour fabriquer le miel.

Le mot pollen dérive du grec « palê » qui désignait à la fois farine et poussière pollinique  
**Le pollen n'est pas un produit miraculeux mais un aliment naturel à même d'aider  
l'organisme sur les plans curatifs et préventifs.**

Il est riche en glucides 35%, en protéines 20%, acides aminés dont les 8 principaux, en  
enzymes, et contient toutes les vitamines du groupe B avec de fortes teneurs en bêta carotène,  
en vitamine C, D, et E.

Il contient également des minéraux avec une forte teneur en sélénium : antioxydant, des  
Oglio éléments ainsi que des substances antibiotiques actives.

Ces principales propriétés font du pollen un complément alimentaire majeur, un tonique, un  
stimulant, un rééquilibrant fonctionnel.

Ses indications thérapeutiques sont les états de fatigue, la nervosité, les anorexies, les  
constipations et les problèmes génitaux et urinaires.

Un autre objet entrant dans l'invention à base de miel associé au pollen, la propolis, la gelée  
royale et des extraits de plantes a pour effet de lutter contre l'anémie, les asthénies diverses ;  
les fatigues physiques et intellectuelle, l'impuissance, certaines défaillances sexuelles, les  
déméralisations, stimule l'immunité, et prévient les affections grippales.

Les huiles essentielles entrant dans la composition de l'invention à base de miel ont été  
expérimentées pour leur pouvoir antiseptique.

Le résultat a départagé ces dernières en huiles essentielles majeures, mineures et intermédiaire.

L'étude comparative a été faite après avoir procédé à un aromagramme (l'équivalent d'un  
antibiogramme en biologie médicale)

TABLEAU RESUMANT L'INDICE AROMATIQUE DES HUILES ESSENTIELLES

	Escherichia coli	Proteus	Entérocoque	Staphylocoque doré	Streptocoque bêta hémolytique	Pneumocoque	germes limites				candida	Indice Aromatique moyen
							Alka. dispar	Neisseria	Coryneb.	Klebsiella		
lavande	0,06	0,23	0,19	0,09	0	0,04	0,06	0	0,20	0,08	0,03	0,089
aspic												
Basilic	0,02	0	0	0	0	0,04	0	0	0,07	0,14	0	0,025
Cajeput	0,39	0,33	0,30	0,38	0,11	0,50	0,04	0,15	0,57	0,53	0,37	0,333
Camomille	0,02											
Cannelle de Ceylan	0,67	0,73	0,65	0,86	0,77	0,67	0,30	0,90	0,69	0,78	0,67	0,687
Carvi	0,03	0,07	0,07	0,04	0	0	0	0,03	0,19	0,05	0,07	0,05
Bois de cèdre	0,05	0,07	0,13	0,03	0	0	0	0	0,09	0	0	0,030
Citron	0,12	0,06	0,12	0,13	0	0,12	0,13	0,13	0,07	0	0,05	0,085
Coriandre	0	0	0	0,02	0	0	0,13	0	0,11	0,05	0	0,035
Cumin	0	0	0,01	0,06	0	0	0	0	0,04	0,05	0	0,014
Cyprès	0,14	0	0,03	0	0,16	0	0	0	0,04	0	0,03	0,033
Estragon	0,12	0,06	0,12	0,18	0,18	0,16	0,20	0	0,09	0,16	0,25	0,14
Eucalyptus	0,27	0,35	0,16	0,44	0	0,45	0,33	0,27	0,40	0,39	0,30	0,312
Fenouil	0	0,04	0,06	0,02	0	0,08	0,06	0,07	0	0,05	0,08	0,040
Genièvre	0	0,03	0,01	0,03	0	0	0	0	0,04	0	0,05	0,015
Geranium	0,02	0,12	0,20	0,19	0,28	0,38	0,13	0,31	0,09	0,05	0,02	0,18
Gingembre	0,05	0,04	0	0	0	0	0	0	0	0	0,08	0,014
Girofle	0,47	0,33	0,52	0,29	0,44	0,83	0,73	0,59	0,38	0,33	0,40	0,517
lysopo	0,02	0	0,04	0	0,11	0	0	0	0	0	0	0,014
safran	0	0,04	0	0	0,16	0	0	0,09	0	0	0,03	0,028
lavande	0,35	0,20	0,36	0,35	0,61	0,33	0,13	0,19	0,23	0,30	0,26	0,296
mon-grass	0	0	0	0,03	0	0,08	0	0	0	0,11	0	0,021
Menthe	0,100	0,02	0,09	0,14	0,11	0,12	0,06	0	0,07	0,03	0,12	0,073

Myrte	0,07	0,27	0,16	0,17	0	0,33	0,46	0,25	0,50	0,39	0,13	0,25
Nérol	0,07	0,18	0,21	0,01	0,06	0,11	0,16	0,01	0,09	0,14	0,09	0,094
Niaouli	0,19	0,21	0,21	0,12	0,16	0	0,16	0	0	0,08	0,05	0,100
Noix de muscade	0,02	0	0		0,08	0	0,04	0	0	0,11	0,11	0
Origan	0,84	0,92	0,78	0,92	0,88	0,83	0,96	1	0,92	0,88	0,78	0,77
Petit grain	0,10	0,09	0,23	0,29	0,22	0,20	0,16	0,15	0,04	0,25	0,77	0,171
Pin sylvestre	0,44	0,29	0,33	0,45	0,28	0,41	0,40	0,21	0,40	0,30	0,26	0,317
	0,17	0,12	0,04	0,03	0,16	0,12	0	0	0	0,03	0,11	0,075
Santal	0,02	0,04	0,03	0,05	0	0	0	0	0	0	0,05	0,075
Sarriette	0,30	0,24	0,28	0,52	0,50	0,50	0,40	0,60	0,71	0,39	0,33	0,457
Sassafras	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,03	0,002
Sauge	0	0	0	0,02	0,16	0,08	0,16	0	0	0	0,02	0,036
Térébenthine	0	0,03	0,02	0,02	0	0,08	0	0,03	0,07	0,11	0,03	0,035
Thym	0,76	0,74	0,72	0,69	0,66	0,92	1	0,64	0,64	0,42	0,70	0,711

L'invention est décrite à l'aide d'exemples qui suivent et qui ne sont pas limitatifs

Liste des produits de l'invention non limitée

**Miel Magique N° 22**

**Composition**

Huile essentielle de badiane	0,85 ml
Huile essentielle de fenouil	0,85 ml
Huile essentielle de thym rouge	0,85 ml
Huile essentielle d'estragon	0,21 ml
Huile de basilic	0,21 ml
Huile essentielle de coriandre	0,21 ml
Huile essentielle d'aneth	0,21 ml
Miel QSP	250 g

Cette composition est indiquée dans les cas de nausée, d'aérophagie, ballonnement, dans les cas de météorisme, de colites, de gastrites et colopathie fonctionnelle

**Super-aliment**

**Composition**

Gelée royale	7,75 g
Ginseng rouge	7,75 g
Cresson alénois	4 g
Grains de pollen	58 g
Teinture de propolis	5 ml
Miel	167,5 g

Cette composition est très utile en cas d'anémie, d'anorexie, de fatigue physique et intellectuelle, l'impuissance, en cas de déminéralisation, lutte contre les affections hivernales et renforcement de l'i

**Miel magique N°24**

**Composition**

Huile essentielle eucalyptus globulus	0,80 ml
Huile essentielle pin sylvestre	0,80 ml
Huile essentielle cajeput	0,80 ml
Huile essentielle badiane	0,8 ml
Huile essentielle de romarin 1,8 cinéol	0,8 ml
Huile essentielle de menthe poivrée	0,4 ml
Huile essentielle de cannelle de chine	0,4 ml
Huile de thym rouge	0,40 ml
Miel	qsp 250 g

Cette composition est conseillée dans les affections ORL , les toux chroniques l'asthme.

**Miel magique N°23****Composition:**

Huile essentielle de basilic	2,81 ml
Huile essentielle de lavande officinale	1,76 ml
Huile essentielle de fenouil	0,88 ml
Huile essentielle de marjolaine à coquille	0,21 ml
Huile essentielle de camomille sauvage	0,10 ml
Miel	qsp 250 g

Cette composition donne de bons résultats dans les troubles nerveux comme l'insomnie, l'anxiété, les dépressions, les angoisses, le surmenage intellectuel, certaines céphalées, et les spasmodies

**Miel magique N° 25****Composition**

Huile essentielle de cyprès toujours vert	1,75 ml
Huile essentielle de lavandin super	1,25 ml
Huile essentielle de romarin 1,8 cinéol	1,25 ml
Huile essentielle de thym rouge	1,25 ml
Huile essentielle de cannelle de chine	0,42 ml
Huile de céleri	0,21 ml
Huile essentielle de myrte	0,21 ml
Miel	qsp 250 g

Cette composition est d'une grande utilité dans les cas suivants

- énurésie
- Cystites
- frigidités
- néphrites
- douleurs menstruelles
- Problèmes circulatoires divers

**Exemple de produit luttant contre les affections mycosiques****Composition**

Miel	3 %
Huile essentielle d'origan	0,4 %
Huile essentielle de camomille noble	0,4 %
Huile essentielle de manuka	0,2 %
Huile végétale de macadamia	30 ml
Lanoline	qsp 100 g

Cette composition a la propriété de faire disparaître les mycoses, et minimiser les récurrences

## Exemple de produit à effet de cicatrisant en externe

### Composition

Miel	10%
Huile essentielle de ciste	1%
Huile essentielle de tea tree	1 %
Teinture de propolis à 30 %	10 ml
Gel d'aloès	qsp 100 g

## Revendications

- 1- Composition caractérisée en ce qu'elle soit composée de miel et d'huiles essentielles et/ ou d'extraits de plantes, d'adjuvants
- 2- Composition selon la revendication 1, caractérisée en ce que les huiles essentielles soient choisies parmi les huiles essentielles pures et naturelles , sans aucune modification.
- 3- Composition selon la revendication 1 caractérisée en ce que les huiles essentielles soient biochimiquement définies.

Composition selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce qu'elle contient la gelée royale, la propolis, le pollen comme additifs.

- 4- Composition selon les revendications précédentes , caractérisée en ce que les huiles essentielles soient comprises dans les proportions de 3 % à 5% en poids par rapport au miel pour l'usage interne ,et 1% pour l'usage externe .
  - 5- La composition présente l'intérêt de n'utiliser que du miel pur et naturel dépourvu de toute substance exogène, sans altération ou modification par la chaleur ou par des substances chimiques.
  - 6- Composition selon l'une des revendications précédentes en ce qu'elle consiste en une composition cosmétique à produits naturels.
  - 7- Composition selon les revendications précédentes caractérisées en ce qu'elle consiste en une composition alimentaire, un complément alimentaire doté de propriétés d'équilibre
- Utilisation comme support cosmétique d'une composition comportant du miel, des huiles essentielles et un excipient

**Les inventions ne sont pas et ne seront pas des médicaments ; ils ne se substituent pas à l'ordonnance du médecin.**

